

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise



MM/GB/Note\_presse.doc

# Le dispositif RESPIRALYON

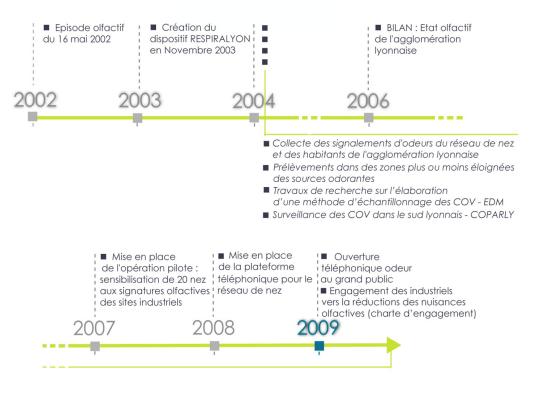
# Conférence de presse du 7 avril 2009

Né fin 2003 d'une volonté commune d'agir pour lutter contre les nuisances olfactives qui affectent périodiquement l'agglomération lyonnaise, le dispositif RESPIRALYON s'appuie d'une part, sur la participation active de citoyens volontaires sensibilisés aux préoccupations environnementales et donc à la qualité de vie, et d'autre part, sur le partenariat au sein du SPIRAL AIR, entre la préfecture et les services de l'Etat, le Grand Lyon et les collectivités territoriales, les associations, les personnalités qualifiées et les industriels.

Les premiers objectifs du dispositif RESPIRALYON étaient :

- contribuer à la réalisation d'un état des lieux de la gêne olfactive dans le Grand Lyon
- impliquer la population dans une démarche participative d'intérêt général
- sensibiliser l'opinion publique sur les actions engagées concernant la problématique des odeurs

# RESPIRALYON au fil des années



Après deux années de collecte d'informations grâce à l'implication de plus de 200 volontaires, un premier bilan des odeurs de l'agglomération a été édité fin 2005.

En 2008, RESPIRALYON a comptabilisé 542 signalements d'odeurs (399 du réseau de nez et 143 signalements des habitants, soit par courrier, soit via internet) contre 917 en 2007 et 2678 en 2006. Le dispositif ne peut cependant affirmer une baisse des odeurs sur l'agglomération Lyonnaise car, dans le même temps, l'activité des nez du réseau a beaucoup diminué.

Avec la saisie par Internet, les gestionnaires du dispositif prennent connaissance des odeurs quasiment en temps réel. En revanche, les informations transmises par courrier imposent des délais (délai postal, traitement de lecture automatique de document, insertion dans la base de données) qui ne permettent pas à RESPIRALYON de réagir rapidement en cas de pic d'odeurs sur l'agglomération.

Aujourd'hui RESPIRALYON fait évoluer le dispositif en le rendant plus réactif tant vis-à-vis de la population pour mieux l'informer, que des industriels pour qu'ils puissent réagir rapidement.

# Les actions en cours et les perspectives 2009

1. La **définition des « signatures olfactives »** (odeurs caractéristiques) des sites industriels lyonnais et la sensibilisation d'une partie du réseau de nez à leur reconnaissance à partir de fioles d'odeurs.

La raffinerie TOTAL de Feyzin et l'usine Rhodia Saint-Fons Chimie ont déjà participé volontairement à cette opération. RESPIRALYON souhaite la poursuivre avec d'autres industriels. Ces fioles, rassemblées dans une mallette, ont vocation à faciliter le travail de reconnaissance et de désignation des principales odeurs ressenties. Une étude est en cours pour la mise à disposition de ces mallettes dans certaines mairies, lieux publics ou associatifs.

2. La mise en place d'une plate-forme téléphonique « odeurs » destinée à collecter en temps réel les observations de la population sur les odeurs.

Une plate-forme téléphonique disponible 24H sur 24 (numéro vert gratuit : *0 800 800 709*) a été mise en place en mars 2008, à titre expérimental à l'usage des 200 nez du dispositif, pour gérer les signalements d'odeurs sur l'agglomération lyonnaise. L'objectif affiché dès le départ était de l'ouvrir au « grand public », c'est-à-dire à tous les habitants des 57 communes du Grand Lyon.



Cette plate-forme téléphonique est basée à Lyon (une formation des opérateurs a été réalisée). Elle sera chargée de gérer tous les appels concernant des odeurs, qu'ils proviennent du réseau de nez ou des habitants, de saisir les observations d'odeurs en direct, et de renvoyer certains appels vers les services concernés : pompiers (en cas d'appel d'urgence), Respiralyon (pour les épisodes importants d'odeurs)...

L'ouverture de cette plate-forme au « grand public » devrait faciliter la transmission des odeurs ressenties sur l'agglomération et ainsi améliorer la connaissance de la situation olfactive de l'agglomération. Ainsi, RESPIRALYON pourra constater un pic d'odeur, informer rapidement les industriels ou effectuer éventuellement des prélèvements sur le terrain.

3. Des interventions techniques sur le terrain en cas d'épisodes d'odeurs important clairement identifié sur l'agglomération lyonnaise, RESPIRALYON (donc COPARLY en tant que maître d'œuvre) se rendra sur place pour effectuer un prélèvement par canister¹ et « humer » l'air pour comparer l'odeur ressentie avec celles de la mallette des « signatures olfactives ». Cette démarche comporte cependant des limites puisqu'elle suppose que RESPIRALYON soit informé de la présence d'odeur, se déplace immédiatement sur les lieux pour effectuer un prélèvement avant que l'odeur ait disparue.



- 4. Le **renforcement du partenariat avec les industriels** ; cette action repose sur un échange d'information :
  - RESPIRALYON recevra les signalements d'odeurs de la part du réseau de nez et des habitants via la plate-forme téléphonique ou le site <a href="www.respiralyon.org">www.respiralyon.org</a>.
    L'information pourra également provenir des industriels en cas de dysfonctionnement sur leurs installations. Les informations seront actualisées en temps réel sur la carte des odeurs du jour disponible sur le site internet. RESPIRALYON enverra systématiquement la « situation olfactive » des 24 dernières heures aux établissements industriels partenaires de l'opération,
  - en retour, les industriels qui souhaitent être partenaires de l'opération, signent avec RESPIRALYON une « charte d'engagement » sur différentes actions telles que la prise en compte des informations quotidiennes de RESPIRALYON, la recherche des dysfonctionnements éventuels en cas d'épisode d'odeur, la définition des odeurs caractéristiques du site en vue de les ajouter à la mallette de l'opération pilote et, surtout, l'élaboration d'un plan de réduction des odeurs.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un canister est un réservoir métallique (inox) utilisé pour prélever un échantillon d'air. L'air recueilli est analysé a posteriori en laboratoire. Les Composés Organiques Volatils (COV) induisant une gêne olfactive peuvent ainsi être identifiés et quantifiés

# Les industriels signent une charte d'engagement pour la réduction des nuisances olfactives.

### La « charte d'engagement »

#### RESPIRALYON s'engage à :

#### Au quotidien

- exploiter les données recueillies dans le cadre de la collecte d'information d'odeurs (réseau de nez, habitants) et des prélèvements d'odeur et les communiquer aux industriels partenaires
- valoriser les actions menées par les industriels pour réduire les nuisances olfactives via les différents supports d'information
- Transmettre quotidiennement la « situation olfactive des 24 dernières heures » aux partenaires industriels

#### En cas d'épisodes d'odeurs

- avertir les industriels partenaires
- se rendre sur place pour effectuer un prélèvement par canister et comparer l'odeur ressentie avec celles de la mallette de l'opération pilote
- rédiger et publier des bilans de l'épisode olfactif et communiquer auprès des instances concernées (pompiers, collectivités territoriales, pouvoirs publics...) en accord avec l'industriel concerné.

#### Dans le cadre de l'opération pilote

- gérer l'opération pilote : mise en fioles, réunions...
- organiser les événements en partenariat avec les industriels partenaires

# L'industriel s'engage à :

- financer l'opération RESPIRALYON
- engager des études pour améliorer les connaissances de la problématique olfactive du site (cartographie des odeurs, étude de l'impact olfactif, définition de profils odorants, analyse olfactométrique, mise en place de jury de nez)
- élaborer un plan de réduction des odeurs
- prendre connaissance des mails quotidiens de RESPIRALYON
- signaler, dans la mesure du possible, tout événement (démarrage ou arrêt d'une installation, dysfonctionnement...) qui pourrait potentiellement être à l'origine d'odeur.
- rechercher au plus tôt un éventuel dysfonctionnement sur les installations et en informer RESPIRALYON
- transmettre le résultat de ses investigations à RESPIRALYON dès que possible
- définir les odeurs caractéristiques du site et transmettre à RESPIRALYON les produits à l'origine d'odeur afin qu'ils soient mis en fioles
- organiser des journées de visites de l'établissement pour les membres du réseau de nez